

## **I. PRÉAMBULE**

C'est dans le but de progresser vers l'atteinte des buts exprimés dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir* que la Nouvelle-Écosse souhaite continuer de collaborer avec le gouvernement du Canada. Grâce à la coopération du Conseil des ministres de l'Éducation (CMEC) et Patrimoine canadien, un nouveau *Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde 2009-2010 à 2012-2013 entre le gouvernement du Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)* nous permet de planifier sur une période de quatre ans, c'est-à-dire de 2009-2010 à 2012-2013. Cette collaboration aide la Nouvelle-Écosse à mettre en place des mesures lui permettant d'offrir une programmation en français langue première et une programmation en français langue seconde, aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire.

Dans le texte qui suit, nous présenterons, pour chacun des objectifs linguistiques, un bref sommaire des réalisations de 2005-2006 à 2008-2009 ainsi que les grandes orientations pour les années à venir. Nous présenterons aussi, pour chacun des domaines de résultats identifiés dans le protocole, un résumé de la situation actuelle et l'approche préconisée au cours des années 2009-2010 à 2012-2013.

## **FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE**

### **PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

#### **Réalisations - 2005-2006 à 2008-2009 - programmes réguliers et stratégies additionnelles**

Grâce à la contribution du gouvernement du Canada, la province de la Nouvelle-Écosse a été en mesure d'offrir une programmation de qualité aux niveaux primaire et secondaire par l'entremise du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP). Le CSAP est le seul conseil scolaire de français langue première en Nouvelle-Écosse autorisé à dispenser la programmation en français langue première. Les détails de ces réalisations se trouvent dans les rapports d'activités annuels soumis à Patrimoine canadien. Ci-dessous se trouve un résumé pour chacune des catégories de programmes de l'entente 2005-2006 à 2008-2009.

Par rapport à l'encadrement éducatif, le ministère de l'Éducation a administré les programmes et les politiques relatifs à l'enseignement dans la langue première grâce en partie à l'appui du gouvernement du Canada. Le nombre d'élèves inscrits dans les écoles de français langue première a continué d'augmenter d'année en année malgré le fait que les effectifs diminuent dans les écoles anglaises. Le nombre de ressources disponibles par le biais du Centre provincial de ressources pédagogiques (CPRP) et de ses services a augmenté aussi.

En ce qui concerne les initiatives en programmation, la Nouvelle-Écosse a établi une nouvelle façon de faire, premièrement en tant que projet-pilote, mais depuis le 14 juillet 2009, cette façon de faire est établie de façon permanente. Il s'agit de déléguer la responsabilité de l'élaboration des programmes d'études au conseil scolaire. Le ministère garde quand même son autorité statutaire d'autoriser l'utilisation de ces programmes d'études dans les écoles publiques. C'est une façon de faire unique au Canada. Le nombre de programmes d'études disponibles dans le cadre du *Programme des écoles publiques* a augmenté considérablement durant la période en question. Il y a eu une augmentation dans le nombre de cours optionnels disponibles dans les écoles de français langue première. Le programme d'intervention préventive en lecture et en écriture est implanté dans toutes les écoles du CSAP. Certaines écoles ont vu de nouvelles classes s'ajouter, par exemple, à l'École de la Rive-Sud, une nouvelle classe de la 12<sup>e</sup> année a été ajoutée.

Pour ce qui est de la formation et du perfectionnement du personnel enseignant, plusieurs enseignants ont profité de bourses offertes, soit pour des cours de perfectionnement en méthodologie ou pour des cours menant à la maîtrise en éducation, soit en l'enseignement du français ou en administration scolaire. Plusieurs enseignants suivent aussi une maîtrise en enseignement du français ou en administration scolaire grâce à ces bourses.

En ce qui concerne la promotion de la langue et de la culture chez les élèves, en se référant aux rapports d'activités, on constate que plusieurs élèves ont bénéficié de bourses pour poursuivre leurs études en français au niveau postsecondaire. On a aussi constaté une augmentation dans la participation des élèves aux divers camps d'été que nous parrainons par l'entremise de la contribution du gouvernement du Canada.

Un des programmes qui a connu beaucoup de succès par rapport à la promotion, l'accès et l'intégration des jeunes, c'est le programme de Grandir en français/francisation. On a ajouté ce programme à trois autres écoles en 2009-2010 passant ainsi de neuf (9) à douze (12) écoles.

Le Centre provincial de ressources préscolaires (CPRPS) a continué d'offrir des ressources et de la formation pour les garderies et les centres de Grandir en français.

Le CSAP a été en mesure d'augmenter sa dotation pour le mentorat en littératie et en numératie, ce qui, nous pensons, a eu un impact positif sur le niveau de rendement des élèves. Vous comprendrez que nous n'avons pas les moyens pour déterminer de façon scientifique la relation de cause à effet dans ce cas.

Afin de recruter de futurs enseignants de français langue maternelle, nous avons établi un programme de bourses. Ce programme n'a pas eu le succès souhaité. Nous avons attaché des conditions à cette bourse exigeant que les boursiers enseignent pendant deux ans en Nouvelle-Écosse suivant la fin de leurs études. Plusieurs ont renoncé à l'offre de bourse à cause de cette exigence. Nous avons décidé de l'enlever en espérant que ces futurs enseignants reviendront plus tard en Nouvelle-Écosse.

### **Immobilisations - 2005-2006 à 2008-2009**

Durant la période du l'ancien protocole, la Nouvelle-Écosse a entrepris plusieurs projets d'immobilisation pour veiller à ce que le CSAP puisse dispenser ses programmes dans des écoles qui rencontrent les normes actuelles en éducation. Pour ce faire, la province a demandé l'appui du gouvernement du Canada par le biais d'ententes complémentaires afin de construire des espaces communautaires et des espaces préscolaires dans ses installations scolaires. Le tableau ci-dessous résume les investissements du Canada dans ces projets. Il n'y a aucun doute que ces investissements auront un impact très positif sur chacune des communautés affectées puisque l'école et les installations qui s'y trouvent sont, dans la plupart des communautés, le milieu de rassemblement de la communauté acadienne et francophone et contribue donc non seulement à l'offre de services, mais en grande partie à la constitution de la communauté.

<b>Projet</b>	<b>2005-2006</b>	<b>2006-2007</b>	<b>2007-2008</b>	<b>2008-2009</b>
École NDA de Chéticamp	400 000\$		100 000 \$	
École Rose-des-Vents	450 000 \$		100 000 \$	
École Pubnico-Ouest	150 000 \$			
École secondaire de Par-en-Bas		100 000 \$	700 000 \$	400 000 \$
École acadienne de Truro		450 000 \$		
École Beau-Port		245 000 \$	200 000 \$	
École secondaire du Sommet				1 800 000 \$
École de la Rive-Sud				1 000 000 \$
Total	1 000 000 \$	795 000 \$	1 100 000 \$	3 200 000 \$

### **POSTSECONDAIRE**

Grâce à la contribution du gouvernement du Canada, la province de la Nouvelle-Écosse, par l'entremise de l'Université Sainte-Anne, la seule université française en Nouvelle-Écosse, a été en mesure d'offrir une programmation de qualité au niveau postsecondaire.

Les détails des réalisations par rapport au niveau postsecondaire se trouvent dans les rapports d'activités annuels soumis à Patrimoine canadien. Ci-dessous se trouve un résumé pour chacune des catégories de programmes de l'entente 2005-2006 à 2008-2009.

Par rapport à la qualité des programmes et à l'enrichissement du milieu scolaire, l'Université Sainte-Anne a offert un programme de B. Éd. intensif à partir de son campus d'Halifax. Elle a aussi offert une maîtrise en enseignement du français langue maternelle dont ont tiré profit plusieurs enseignants du CSAP. L'université a aussi mis en place un programme de mise à niveau linguistique pour les élèves qui arrivent avec des capacités limitées en français écrit. L'institution a réussi à mettre en œuvre plusieurs nouveaux programmes en partenariat avec d'autres institutions postsecondaires telles l'Université Laurentienne par exemple où on collabore pour offrir un baccalauréat en services sociaux, le Collège Universitaire de Saint-Boniface pour un certificat en traduction. L'université a aussi offert des programmes articulés entre le niveau collégial et universitaire.

### **Planification - 2009-2010 à 2012-2013**

#### **PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

Nul doute que les priorités pour les années à venir sont le maintien des acquis, le recrutement des ayants droits, la rétention des élèves inscrits et l'offre de programmes de qualité.

##### *Participation des élèves*

Pour maintenir le niveau des effectifs scolaires et l'augmenter, il incombe au ministère d'assurer que le CSAP est en mesure d'offrir des programmes de grande qualité et même de qualité supérieure aux programmes offerts dans les écoles de la majorité. En ce moment, on estime que 50 % des ayants droits en Nouvelle-Écosse se prévalent de leur droit de faire éduquer leurs enfants dans une école de langue française. Et le fait qu'il existe une diminution dans les effectifs dans les écoles anglaises rend la tâche de recrutement encore plus difficile puisque certains conseils scolaires anglais recrutent ouvertement les enfants d'ayants droits.

Au 30 septembre 2009, il y avait 4 227 (officieux) élèves inscrits dans les 19 écoles du CSAP alors qu'en septembre 2008, il y en avait 4 146 (officiel). En ce moment, deux nouvelles écoles sont en construction, une à Bedford, dans la région métropolitaine d'Halifax et l'autre à Bridgewater. Celle de Bridgewater remplacera une vieille école existante alors que celle d'Halifax est nécessaire pour répondre aux besoins de la population croissante à Halifax.

Afin d'attirer les élèves dans les écoles du CSAP, les programmes de Grandir en français et de francisation sont essentiels étant donné que la majorité des enfants d'ayant droits viennent de familles exogames et souvent parlent très peu le français lorsqu'ils arrivent à l'école. On estime à environ 60 % la proportion des enfants qui arrivent à l'école sans capacité de parler la langue d'enseignement. Il est donc essentiel d'avoir des programmes qui viennent préparer les élèves à intégrer l'école avec un minimum de capacité en français et c'est le but du programme Grandir en français alors que le programme de francisation s'adresse aux élèves qui arrivent à l'école incapables de parler le français. Une approche particulière est mise en œuvre pour faire en sorte qu'ils soient capables d'intégrer la classe régulière le plus rapidement possible.

Par une campagne de publicité, on espère convaincre les parents d'ayant droits de la qualité des programmes offerts et de l'importance pour leurs enfants de s'inscrire dans une école de langue française. Un grand défi a été de convaincre les parents que leurs enfants pourraient quand même fonctionner en anglais à l'oral et à l'écrit s'ils suivaient leurs cours dans une école du CSAP. Ces dernières années, cela cause moins de problèmes du fait que les résultats des élèves du CSAP sont aussi bons ou meilleurs que leurs compatriotes anglais aux examens provinciaux en anglais.

##### *Offre de programmes*

L'autre difficulté à laquelle fait face le CSAP est la rétention des élèves lorsqu'ils arrivent au secondaire deuxième cycle. Souvent, dans les communautés, il existe une école anglaise où il y a beaucoup plus d'élèves et conséquemment beaucoup plus d'activités ou de programmes disponibles étant donné que le financement provenant de la province est basé en

grande partie sur le nombre d'élèves inscrits. C'est la raison pour laquelle on veut assurer que soit disponible dans les écoles de français langue première, une programmation aussi complète ou même meilleure à ce qui se trouve dans les écoles avoisinantes. Alors qu'au niveau primaire, ce sont les parents qui ont la plus grande influence sur le choix d'une école, au secondaire, c'est l'élève qui a la plus grande influence sur le choix. Bien que beaucoup de progrès ait été fait ces dernières années, en ce moment, la proportion de programmes d'études autorisés dans les écoles acadiennes est de 76 % par rapport au secteur anglais. Il arrive souvent aussi que certaines initiatives ponctuelles du ministère soient élaborées et pour cela, il faut prévoir des montants qui permettent au secteur acadien français de mettre en œuvre l'équivalent en français. Des programmes coopératifs, le programme Options et Opportunités, le programme École-santé ne sont que quelques exemples d'initiatives qui viennent ajouter une valeur additionnelle à la programmation offerte.

Il s'agit de maintenir la capacité de mettre à jour les programmes établis et de continuer d'élaborer de nouveaux programmes, de trouver les ressources pour ces programmes, de traduire les documents pour appuyer ces programmes, de monter les sites web pour appuyer les cours et pour la livraison des services en français à la communauté éducative de la Nouvelle-Écosse et de maintenir la capacité d'élaborer les ressources pour les nouvelles initiatives mise de l'avant par le ministère.

#### *Milieux scolaires enrichis*

C'est le programme Grandir en français qui vient chercher plusieurs enfants d'ayant droits. Grâce à ce programme, plusieurs enfants bénéficient d'une expérience qui leur permet d'arriver à l'école mieux préparés linguistiquement et cognitivement pour profiter pleinement de l'expérience scolaire. L'objectif, c'est d'avoir un centre pour la petite enfance et le programme de Grandir en français dans toutes les écoles du CSAP. En ce moment il n'y a que 13 des 19 écoles où on trouve le programme de Grandir en français.

#### *Rendement des élèves*

En partant, il faut comprendre que les évaluations provinciales en littératie et en numératie qu'on utilise pour fixer les cibles de rendement ne sont pas exactement semblables pour les secteurs anglais et français. Cela vient du fait que les évaluations sont élaborées à partir des programmes d'études et que ceux-ci ne sont pas nécessairement équivalents. Cela dit, on peut affirmer que de façon générale, les élèves de la minorité ne réussissent pas aussi bien les évaluations provinciales de français que les élèves de la majorité sur les évaluations provinciales d'anglais. Et c'est la raison pour laquelle il est important de mettre tout en place pour assurer que les élèves ont tout l'appui nécessaire pour améliorer leur rendement. Il faut maintenir le programme d'intervention préventive en lecture et en écriture, il faut maintenir et augmenter le nombre de mentors en littératie et en numératie, il faut s'assurer d'avoir en place les ressources humaines pour analyser les données recueillies pour assurer les suivis appropriés lorsque les élèves ne répondent pas aux attentes.

#### *Appui au personnel éducatif et recherche*

Il s'agit de maintenir la capacité d'offrir des bourses permettant aux enseignants de suivre des sessions de perfectionnement professionnel.

#### **Sources de données, processus de consultation et coûts supplémentaires**

En ce qui concerne les cibles de rendement fixées dans les différents domaines de résultats, les données nous parviendront des sources suivantes : les données d'inscriptions du CSAP (tel que confirmées par la division des statistiques au ministère), les données des résultats des évaluations provinciales provenant de la division d'évaluation du ministère, les données recueillies par la direction des services acadiens et de langue française quant à la proportion de programmes offerts par le secteur anglais.

Dans l'élaboration du plan d'action, le ministère a consulté les différents intervenants œuvrant dans le domaine de l'éducation en Nouvelle-Écosse. Plusieurs rencontres ont eu lieu durant la dernière année.

En ce qui concerne les coûts supplémentaires, on pourrait argumenter que presque tous les fonds offerts par la province au CSAP sont des coûts supplémentaires puisque, si le CSAP n'existait pas, les élèves qui sont dans les écoles du CSAP seraient accommodés par les écoles anglaises existantes. Cette année, la province fournira un montant de quarante-et-un millions de dollars pour les opérations du CSAP. Le montant par élève est donc de 10 095 \$ par rapport au coût moyen pour les élèves des conseils scolaires anglais qui s'élève à 6 460 \$ ce qui constitue une différence de 3 634 \$ par élève. Si on multiplie cette différence par le nombre d'élèves (4227), on obtient un coût supplémentaire annuel de plus de 15 000 000 \$.

## **POSTSECONDAIRE**

Comme dit ci-dessus, l'Université Sainte-Anne est la seule université française en Nouvelle-Écosse, mais elle est aussi la plus petite. De ce fait, il est très difficile pour l'université d'offrir tous les programmes qui sont offerts dans les dix autres universités en Nouvelle-Écosse. Et du côté du financement, il est difficile au point de vue purement économique de justifier la dépense de deniers publics à une proportion par étudiant de presque quatre fois le montant offert aux universités de langue anglaise. Il n'est pas encore établi non plus que l'article 23 garantit l'accès aux études postsecondaires. Ce sont pour ces raisons qu'il est très important de continuer de recevoir l'appui du gouvernement du Canada pour assurer la livraison d'un minimum de programmes postsecondaires à la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.

Vous trouverez ci-dessous une brève description des éléments principaux du plan d'action dont vous trouverez les détails dans les tableaux du plan d'action ci-joint.

### *Appui à l'enseignement postsecondaire*

Bien entendu, il va sans dire que l'objectif premier est de maintenir les acquis en termes de programmes postsecondaires.

Il existe déjà un nombre de programmes collégiaux et universitaires pour répondre à la clientèle. Par contre, il faut être continuellement à l'écoute de la communauté pour connaître les besoins, ajouter de nouveaux programmes ou modifier des programmes existants.

Une des forces de l'université, c'est sa capacité de livrer ses programmes à distance par un réseau de système de vidéoconférence. Bien que ce ne soit pas la façon idéale de livraison, à cause de la situation démographique et géographique de la communauté acadienne et francophone, c'est le moyen choisi pour répondre aux besoins de la communauté. L'université augmentera donc l'offre de cours par Internet et les ententes avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

L'université offrira le Baccalauréat en éducation à partir de cinq de ses sites.

## **FRANÇAIS LANGUE SECONDE**

### **PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

#### **Réalisations 2005-2006 à 2008-2009 programmes réguliers et stratégies additionnelles**

Grâce à la contribution du gouvernement du Canada, la province de la Nouvelle-Écosse a été en mesure d'offrir une programmation de qualité aux niveaux primaire et secondaire par l'entremise des sept conseils scolaires anglophones pour les niveaux primaire et secondaire. Les détails de ces réalisations se trouvent dans les rapports d'activités annuels soumis à Patrimoine canadien. Ci-dessous se trouve un résumé pour chacune des catégories de programmes de l'entente 2005-2006 à 2008-2009.

Par rapport à l'encadrement éducatif, le ministère de l'Éducation a administré les programmes et les politiques relatifs à l'enseignement dans la langue seconde grâce en partie à l'appui du gouvernement du Canada. Le nombre d'élèves inscrits dans les écoles de français langue seconde a augmenté dans les programmes d'immersion précoce et français intensif, mais on assiste à un décroissement continu dans les programmes de français de

base, d'immersion tardive et de français intégré. La province a prévu un plan pour pallier à ce décroissement en établissant des classes expérimentales, en augmentant le nombre de cours disponibles en ligne et par correspondance afin de permettre aux étudiants de compléter leur certificat d'immersion ou de français intégré. Le nombre de ressources disponibles par le biais du Centre provincial de ressources pédagogiques (CPRP) et de ses services a augmenté aussi.

En ce qui concerne les initiatives en programmation, le programme de français intégré (français/sciences humaines) 7<sup>e</sup> année en est à sa dernière étape de vérification linguistique. Le document est prévu être distribué en décembre 2009. Le programme d'études de mathématiques M-3 est terminé et la distribution faite aux conseils scolaires. Le programme d'études de la maternelle d'immersion française en est à sa dernière vérification linguistique et sera distribué en début de l'année 2010.

Pour ce qui est de la formation et du perfectionnement du personnel enseignant, le ministère a octroyé des bourses permettant au personnel enseignant de participer à des cours ou des stages de perfectionnement et spécialisation, notamment en intervention préventive et ressource en immersion. Pour la deuxième fois, six bourses ont été accordées à de futurs enseignants de français langue seconde.

En ce qui concerne la promotion de la langue et de la culture chez les élèves, le ministère de l'Éducation a compté 7 camps d'été différents de Canadian Parents for French pour les tranches d'âge de 6 à 12 ans, avec un total de participants de 634 élèves. Une augmentation fut aussi notée dans le nombre de bourses attribuées à des étudiants pour faire leurs études postsecondaires en français. On remarque également une augmentation de 8 % le nombre de demandes pour ces bourses.

En ce qui à trait à l'amélioration des programmes de français de base, environ 25,000 ressources ont été achetées pour les programmes de français langue seconde. En 2008-09, 11 écoles dans 13 classes (312 élèves) ont offert le programme de français intensif. Le nombre de classes expérimentales a augmenté de 7 à 8 et une vingtaine est prévue pour septembre 2009. Le lancement officiel du site rattaché à la campagne publicitaire aura lieu en début 2010 dans deux conseils scolaires. Un cours de 10<sup>e</sup> année français de base par correspondance en est à sa deuxième ébauche et le travail va se continuer en 2010. Le programme de mentorat est en place dans tous les conseils scolaires pour le français de base.

Par rapport à la relance des programmes d'immersion, le pourcentage des effectifs dans ce programme montre une légère augmentation de 3 % alors que le total de la population étudiante de la province diminue de 7 %. Les cours à distance de Bio 11 et Chimie 11 ont été lancés. Le programme d'échange Québec-Nouvelle-Écosse débute avec 5 participants et une douzaine est prévue pour 2009-2010. Un DVD promotionnel pour l'échange est complété et sera disponible sous peu.

## **Planification - 2009-2010 à 2012-2013**

### **PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

Les mêmes grands défis de retenir les élèves inscrits et d'offrir des programmes de qualité auxquels est confronté le secteur français langue première se trouvent également en français langue seconde, surtout dans le programme de français de base.

#### *Participation des élèves*

La Nouvelle-Écosse compte actuellement un peu plus de 68 590 étudiants inscrits dans des programmes de français langue seconde, ce qui représente environ 51,5 % de la population écolière anglophone de la province. Les inscriptions en immersion (11,3 % de la population totale écolière anglophone) continuent à augmenter en dépit de la baisse annuelle des effectifs scolaires provinciaux. En Nouvelle-Écosse, le français de base demeure le programme dans lequel le plus grand nombre d'élèves sont inscrits, résultat du fait que ce programme est obligatoire pour les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année. Par contre, le français de base devient facultatif de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et c'est durant ces années d'études que les inscriptions en français de base diminuent considérablement. La province fera donc la

promotion pour augmenter les inscriptions dans les classes expérimentales de 19 à 38 écoles. Aussi, une campagne publicitaire qui a été lancée en 2009-2010 continue aujourd'hui à promouvoir la langue et la culture françaises auprès des élèves de français de base et d'immersion française. En 2008-2009, environ 19,5 % des élèves anglophones de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année étaient inscrits dans des programmes de français langue seconde (8,5 % en immersion, 9,3 % en français de base et 1,75 % en français intégré).

### *Offre de programmes*

Dans le secteur de l'enseignement en français langue seconde, les programmes de français de base sont offerts dans toutes les écoles anglophones de la Nouvelle-Écosse de la 4<sup>e</sup> année à la 12<sup>e</sup> année. Le programme de français de base est un programme dans lequel les élèves étudient le français et les enseignants enseignent le français pendant des périodes déterminées d'enseignement, de façon habituelle. Ce programme est obligatoire pour les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année.

Les conseils scolaires anglophones peuvent également offrir un programme de français intégré de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Au niveau secondaire 1<sup>er</sup> cycle, le programme de français intégré comprend chaque année un cours d'arts langagiers en français et un deuxième cours (souvent un cours de sciences humaines) enseigné en français. Pour obtenir le certificat de français intégré, les élèves du secondaire 2<sup>e</sup> cycle en français intégré doivent terminer les cours de français de la 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, terminer au moins deux cours enseignés en français à chaque niveau (à l'exclusion du cours de français de base) et terminer au total six cours enseignés en français parmi les cours approuvés pour le programme.

Les conseils scolaires anglophones peuvent offrir un programme d'immersion précoce de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Le pourcentage d'enseignement en français varie de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, en fonction de la disponibilité des enseignants spécialistes qui parlent français. Les conseils scolaires anglophones peuvent également offrir un programme d'immersion tardive de la 7<sup>e</sup> année à la 12<sup>e</sup> année (après le programme de français de base ou de français intensif en 6<sup>e</sup> année). Pour obtenir le certificat d'immersion française, les élèves du secondaire en immersion précoce ou tardive doivent terminer les cours de français de la 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, terminer au moins deux cours enseignés en français à chaque niveau (à l'exclusion du cours de français de base) et terminer au total neuf cours enseignés en français pendant leurs études secondaires, ce qui représente 50 % du nombre de crédits qu'ils doivent avoir pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires.

La province de la Nouvelle-Écosse cherchera à améliorer les approches et les méthodes pédagogiques des programmes de français de base au moyen de formations pour les enseignants, de nouvelles méthodes novatrices d'enseignement et de nouveaux outils basés sur des documents et des ressources mis à niveau.

Les cours obligatoires pour le certificat d'immersion ou de français intégré varient légèrement pour les élèves qui complètent aussi le programme du baccalauréat international.

### *Milieus scolaires enrichis*

Par l'entremise des camps d'été parrainés par CPF (Canadian Parents for French) des centaines d'élèves en Français langue seconde vivent une expérience réelle et enrichissante. Le programme d'échange Québec-Nouvelle-Écosse également donne aux participants une expérience de vraie vie dans un contexte culturel francophone. La participation des centaines d'élèves qui participent aux activités du Français pour l'avenir et ViewFinders aide beaucoup à sensibiliser les jeunes adolescents à apprendre, comprendre et apprécier la culture francophone.

### *Rendement des élèves*

Afin de mesurer les succès et l'impact des initiatives en ce qui a trait à la connaissance fonctionnelle du français des élèves, il sera essentiel d'établir des normes qui décriront clairement les habiletés langagières visées. La Nouvelle-Écosse souhaite se pencher sur l'élaboration d'un instrument pour mesurer les habiletés langagières des élèves de la 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année en immersion française. La mise en œuvre des instruments d'appréciation

commencera en 12<sup>e</sup> année. Le secteur français langue seconde du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse a élaboré un plan d'action de quatre ans (mis à jour en mai 2009) visant à offrir aux élèves des écoles publiques des programmes de français langue seconde de qualité qui permettront à ces derniers de développer une connaissance fonctionnelle en français.

Les résultats des entrevues en français intensif qui parviennent de l'instrument OPI (Oral Proficiency Interview) du Nouveau-Brunswick vont nous aider à établir des cibles pour la production orale des élèves de français de base de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Les élèves d'immersion passent les mêmes tests provinciaux en anglais arts langagiers et mathématiques que les élèves des classes anglophones. Les résultats sont très bons.

#### *Appui au personnel éducatif et recherche*

L'appui au personnel scolaire est primordial et notre habileté à mettre à leur disposition des bourses qui faciliteront une participation continue en formation et perfectionnement doit être appuyée par toutes les instances gouvernementales.

Les sessions de perfectionnement en ligne, après les heures de classe donnent l'occasion aux enseignants de participer activement, sans se déplacer, aux discussions et activités de leurs choix et à leurs niveaux. La mise à l'essai des classes expérimentales en français de base se prête bien à une recherche-action avec les stratégies de littératie. La formation continue des équipes multiplicatrices en littératie pendant l'année et en instituts d'été donne de très bons résultats en ce qui a trait aux changements à apporter aux programmes de français langue seconde.

La Nouvelle-Écosse cherchera aussi à revitaliser l'immersion française par un renforcement du recrutement des enseignants, une modernisation et une amélioration de la qualité de l'enseignement. La province prévoit également un investissement dans le perfectionnement professionnel et dans la formation des enseignants.

#### **Sources de données, processus de consultation et coûts supplémentaires**

En ce qui concerne les cibles de rendement fixées dans les différents domaines de résultats, les données nous parviendront des sources suivantes : les données d'inscriptions des sept (7) conseils scolaires anglophone (tel que confirmées par la division des statistiques au ministère), les données des résultats des évaluations provinciales provenant de la division d'évaluation du ministère, et les données recueillies par la division de français langue seconde du ministère.

Les conseils scolaires anglophones ainsi que Canadian Parents for French (CPF) ont été consultés et appuient le plan d'action du ministère de l'Éducation relatif aux programmes de français langue seconde. Des comités de travail composés de responsables des conseils scolaires ont été établis. Un sondage auprès des élèves et des enseignants de la 8<sup>e</sup> année français de base a été menée pour cerner leurs préoccupations et avoir leurs suggestions

Les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse reconnaissent que l'offre de l'enseignement de la langue seconde entraîne des coûts supplémentaires pour la province. Avec 133 134 élèves (statistiques d'inscriptions de septembre 2008) dans les conseils scolaires anglophones, on compte près de 68 600 élèves inscrits dans un programme de français langue seconde. Sur ce total, 15 055 élèves étaient inscrits dans des cours d'immersion (statistiques d'inscriptions de septembre 2008), représentant au total 12 116 équivalents à temps plein. Pour calculer le coût approximatif de l'offre des programmes d'immersion en Nouvelle-Écosse à tous les niveaux, on multiplie le nombre d'équivalents à temps plein en immersion (12 116) par le montant de financement fourni par la province par élève (moyenne de 5 801,31 dollars), ce qui donne un total d'environ 70,3 millions de dollars.

## **POSTSECONDAIRE**

### *Appui au personnel éducatif et recherche*

Au cours des dernières années, la Nouvelle-Écosse a connu une augmentation brutale de la demande d'enseignants de français langue seconde dans le système scolaire anglophone. En raison de la pénurie d'enseignants de français langue seconde, la Nouvelle-Écosse a cherché, en collaboration avec les conseils scolaires et l'université, à attirer un plus grand nombre d'étudiants vers une carrière d'enseignant de français langue seconde. Le ministère de l'Éducation a introduit, en collaboration avec l'Université Sainte-Anne, un programme fédéral/provincial de bourses en français langue seconde pour les étudiants universitaires à temps plein faisant leurs études en sciences de l'éducation. Cette initiative a été introduite pour la première fois en 2006, avec six candidats qui ont été admis au programme. La demande et l'intérêt pour le programme de B.Éd. a depuis conduit la province à envisager de faire passer le nombre d'étudiants participant au programme chaque année de 6 en 2009-2010 à 12 en 2012-2013.

La fonction de la bourse d'études pour les enseignants est d'encourager les enseignants de français langue seconde titulaire d'un certificat d'aptitude à l'enseignement en Nouvelle-Écosse à suivre des cours de linguistique ou de pédagogie en français dans un établissement postsecondaire canadien. Il y a eu une augmentation continue de la demande de bourses de ce type depuis 2005 et le ministère de l'Éducation a l'intention d'offrir aux enseignants de français langue seconde plus de possibilités d'accéder à des sessions de perfectionnement professionnel, des cours de pédagogie, des cours de méthodologie et des sessions d'amélioration des compétences linguistiques. En 2009, nous avons offert au total 56 bourses aux enseignants de français langue seconde. Cependant, le ministère de l'Éducation va faire augmenter le nombre de bourses par année, pour passer à un total de 67 bourses en 2013, afin de répondre à la demande croissante de cours de perfectionnement professionnel.



**II. PLAN D'ACTION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE RELATIF À L'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ ET  
À L'ENSEIGNEMENT DE LA SECONDE LANGUE OFFICIELLE 2009 2010 À 2012 2013**

<b>OBJECTIF LINGUISTIQUE</b>	Français langue de la minorité (FLM)							
<b>NIVEAU</b>	Primaire et secondaire							
<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>	Participation des élèves							
<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Cibles de rendement</b>			<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>				
1. Pourcentage des élèves en francisation en maternelle qui demeurent dans l'école de français langue minoritaire en première année.	1. Maintenir à 95 % (2008-2009) le pourcentage d'élèves de francisation qui demeurent dans l'école de français langue minoritaire en première année.			<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>Total</b>	
2. Taux de rétention des élèves de la 6e à la 7e année.	2. Maintenir le taux de rétention des élèves de la 6e à la 7e année à 98 % (2008-2009).			2009-2010	256 000 \$	256 000 \$	512 000 \$	
3. Taux de rétention des élèves de la 9e à la 10e année.	3. Accroître le taux de rétention des élèves de la 9e à la 10e année de 88 % en 2008-2009 à 98 % en 2012-2013.			2010-2011	256 000 \$	256 000 \$	512 000 \$	
				2011-2012	256 000 \$	256 000 \$	512 000 \$	
				2012-2013	256 000 \$	256 000 \$	512 000 \$	
				<i>Sous-total - Participation des élèves</i>		1 024 000 \$	1 024 000 \$	2 048 000 \$
<b>Initiatives prévues</b>				<b>Contributions annuelles prévues par initiative</b>				
				<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	

1. Programme de francisation - Programme offert aux élèves d'âge scolaire dans toutes les écoles élémentaires du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) en maternelle, première et deuxième année pour permettre aux élèves de maîtriser la langue française de façon fonctionnelle; agent de francisation pour appuyer les enseignants.		500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
2. Promotion de l'éducation en français - Publicités à la radio, à la télévision, dans les journaux et activités connexes.		12 000 \$	12 000 \$	12 000 \$	12 000 \$
<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>	<b>Offre de programmes</b>				
<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Cibles de rendement</b>	<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>			
1. Proportion par rapport au secteur anglais, de programmes d'études autorisés et mis en oeuvre dans les écoles du CSAP.  2. Proportion des nouvelles initiatives du Ministère en programmation disponibles en français pour livraison dans les écoles du CSAP.	1. Augmenter la proportion, par rapport au secteur anglais, de programmes d'études autorisés de 76 % en 2008-2009 à 100 % en 2012-2013.  2. Augmenter la proportion, par rapport au secteur anglais, des nouvelles initiatives du Ministère disponibles en français de 85 % en 2008-2009 à 100 % en 2012-2013; maintenir cette proportion.	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>Total</b>
		2009-2010	1 754 525 \$	1 754 525 \$	3 509 050 \$
		2010-2011	1 754 525 \$	1 754 525 \$	3 509 050 \$
		2011-2012	1 754 525 \$	1 754 525 \$	3 509 050 \$
		2012-2013	1 754 525 \$	1 754 525 \$	3 509 050 \$
<i>Sous-total - Offre de programmes</i>			7 018 100 \$	7 018 100 \$	14 036 200 \$
<b>Initiatives prévues</b>		<b>Contributions annuelles prévues par initiative</b>			
		<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>

1. Mise en oeuvre du plan du CSAP visant la complétude de 96 programmes d'études - Élaboration et mise en oeuvre de 41 programmes d'études; mise à niveau des programmes d'études existants; encadrement pédagogique des enseignants.	1 096 000 \$	1 096 000 \$	1 096 000 \$	1 096 000 \$			
2. Ressources pédagogiques - Appui au Centre provincial des ressources pédagogiques (CPRP) pour l'achat, l'élaboration et la distribution de ressources pédagogiques et de programmes d'études.	722 400 \$	722 400 \$	722 400 \$	722 400 \$			
3. Enrichissement de programmes - Coordination, au Ministère, de nouvelles initiatives émanant de Vie et apprentissage III ou de son équivalent.	44 270 \$	44 270 \$	44 270 \$	44 270 \$			
4. Appui aux programmes d'études - Traduction et adaptation de ressources pédagogiques et de documents d'appui.	90 000 \$	90 000 \$	90 000 \$	90 000 \$			
5. Gestion, par le Ministère, des services d'appui - Élaboration, mise en oeuvre et évaluation de la programmation française langue maternelle.	811 380 \$	811 380 \$	811 380 \$	811 380 \$			
6. Projets spéciaux et fonds minoritaires - Mise en place d'initiatives ponctuelles pour répondre aux exigences du Ministère en matière d'appui à la programmation; projet vers une pédagogie différenciée; suivi du progrès des élèves en oral; matériels et ressources d'appui pour les conseillers pédagogiques.	645 000 \$	645 000 \$	645 000 \$	645 000 \$			
7. Ressources pédagogiques au niveau préscolaire - Appui au Centre provincial de ressources préscolaires (CPRPS) pour le maintien et l'enrichissement des ressources.	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$			
<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>	<b>Rendement des élèves</b>						
<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Cibles de rendement</b>		<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>				
1. Résultats des élèves aux évaluations en littératie en 6e et en 9e année.	1. Augmenter de 77 % en 2008-2009 à 85 % en 2012-2013 la proportion des élèves de la 6e et de la 9e année qui répondent aux attentes aux évaluations provinciales en littératie.		<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>Total</b>	
			2009-2010	620 000 \$	620 000 \$	1 240 000 \$	
2. Résultats des élèves aux évaluations en numératie en 3e et en 6e année.	2. Augmenter de 84 % en 2008-2009 à 85 % en 2012-2013 la proportion des élèves de la 3e et de la 6e année qui répondent aux attentes aux évaluations provinciales en numératie.		2010-2011	620 000 \$	620 000 \$	1 240 000 \$	
			2011-2012	620 000 \$	620 000 \$	1 240 000 \$	
			2012-2013	620 000 \$	620 000 \$	1 240 000 \$	
			<i>Sous-total - Rendement des élèves</i>		2 480 000 \$	2 480 000 \$	4 960 000 \$
<b>Initiatives prévues</b>			<b>Contributions annuelles prévues par initiative</b>				
			<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	

1. Littératie - Développement et mise en oeuvre de ressources pédagogiques (outils de dépistage, ressources en évaluation), mentors en littératie et programme d'intervention préventive en lecture et en écriture; maintien de l'outil de dépistage en littératie pour les élèves de la 3e année (développement, administration et correction de l'outil); formation aux enseignants suite au rapport de rendement pour la mise en œuvre de pratiques et de stratégies pédagogiques prometteuses liées au plan de littératie du CSAP.		800 000 \$	800 000 \$	800 000 \$	800 000 \$
2. Numératie - Élaboration et mise en oeuvre de ressources pédagogiques (outils de dépistage, ressources en évaluation); mentors en numératie; maintien de l'outil de dépistage en numératie pour les élèves de la 5e année (développement, administration et correction de l'outil); formation aux enseignants suite au rapport de rendement pour la mise en œuvre de pratiques et de stratégies pédagogiques prometteuses liées au plan de numératie du CSAP.		400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$
3. Ressources en évaluation de la 1ère à la 3e année - Achat et développement de ressources en évaluation et en numératie pour les élèves de la 1ère à la 3e année.		40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$
<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>	<b>Milieus scolaires enrichis</b>				
<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Cibles de rendement</b>	<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>			
1. Taux de rétention des élèves de Grandir en français/francisation à la maternelle.	1. Accroître le taux de rétention des élèves entre le programme de Grandir en français/francisation à la maternelle de 81 % en 2008-2009 à 100 % en 2012-2013.	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>Total</b>
		2009-2010	366 200 \$	366 200 \$	732 400 \$
2. Pourcentage des élèves dans les garderies de français langue première qui s'inscrivent en maternelle dans les écoles de français langue première.	2. Augmenter la proportion d'enfants qui intègrent l'école française minoritaire de 82 % en 2008-2009 à 100 % en 2012-2013.	2010-2011	366 200 \$	366 200 \$	732 400 \$
		2011-2012	366 200 \$	366 200 \$	732 400 \$
		2012-2013	366 200 \$	366 200 \$	732 400 \$
<i>Sous-total - Milieux scolaires enrichis</i>			1 464 800 \$	1 464 800 \$	2 929 600 \$
<b>Initiatives prévues</b>		<b>Contributions annuelles prévues par initiative</b>			
		<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>

1. Programme Grandir en français - Appui aux enfants d'âge pré-scolaire dans 13 des 19 écoles du CSAP pour les préparer à entrer dans les écoles françaises.		500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
2. Activités parascolaires - Programmes de sessions d'été offerts en français aux élèves d'âge scolaire dans les différentes régions de la province, plusieurs par les centres communautaires, pour leur donner l'occasion de s'amuser en français à longueur d'année.		64 000 \$	64 000 \$	64 000 \$	64 000 \$
Camps d'été		50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Centre communautaire du Grand Havre		30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
Jeux de l'Acadie		21 400 \$	21 400 \$	21 400 \$	21 400 \$
Amicamp et Adocamp		45 900 \$	67 000 \$	67 000 \$	67 000 \$
Octrois à la communauté jeunesse Acadienne et francophone		21 100 \$	-	-	-
3. Transfert au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) pour le programme Odyssee.					
<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>	<b>Appui au personnel éducatif et recherche</b>				
<b>Indicateur de rendement</b>	<b>Cible de rendement</b>	<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>			
1. Nombre d'enseignants qui ont bénéficié de bourses pour la formation continue et le perfectionnement.	1. Maintenir à 25 le nombre d'enseignants qui bénéficient de bourses pour la formation continue et le perfectionnement.	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>Total</b>
		2009-2010	40 000 \$	40 000 \$	80 000 \$
		2010-2011	40 000 \$	40 000 \$	80 000 \$
		2011-2012	40 000 \$	40 000 \$	80 000 \$
		2012-2013	40 000 \$	40 000 \$	80 000 \$
<i>Sous-total - Appui au personnel éducatif et recherche</i>			160 000 \$	160 000 \$	320 000 \$
<b>Initiatives prévues</b>		<b>Contributions annuelles prévues par initiative</b>			
		<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>
1. Programme de bourses pour les enseignants - Bourses aux enseignants du CSAP pour des cours de perfectionnement dans une institution postsecondaire de langue française.		80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$

	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>Total</b>
	2009-2010	3 036 725 \$	3 036 725 \$	6 073 450 \$
	2010-2011	3 036 725 \$	3 036 725 \$	6 073 450 \$
	2011-2012	3 036 725 \$	3 036 725 \$	6 073 450 \$
	2012-2013	3 036 725 \$	3 036 725 \$	6 073 450 \$
	<b>TOTAL - PRIMAIRE ET SECONDAIRE</b>	12 146 900 \$	12 146 900 \$	24 293 800 \$

NIVEAU		Postsecondaire - Collégial et formation continue			
DOMAINE DE RÉSULTATS		Accès à l'enseignement postsecondaire et à la formation continue			
Indicateurs de rendement		Cibles de rendement		Investissements prévus par domaine de résultats	
1. Nombre d'inscriptions en formation continue hors des provinces de l'Atlantique.  2. Nombre de programmes collégiaux offerts.	1. Augmenter le nombre d'inscriptions en formation continue hors des provinces de l'Atlantique, de 0 en 2008-2009 à 200 en 2012-2013.  2. Augmenter le nombre de programmes collégiaux offerts de 7 en 2008-2009 à 10 en 2012-2013.	Années	Canada	Nouvelle-Écosse	Total
		2009-2010	200 000 \$	175 000 \$	375 000 \$
		2010-2011	225 000 \$	200 000 \$	425 000 \$
		2011-2012	225 000 \$	200 000 \$	425 000 \$
		2012-2013	225 000 \$	200 000 \$	425 000 \$
<i>Sous-total - Accès à l'enseignement postsecondaire</i>			875 000 \$	775 000 \$	1 650 000 \$
Initiatives prévues		Contributions annuelles prévues par initiative			
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2011-2012
1. Formation continue au niveau national - Mise sur pied d'un partenariat national pour l'offre de formation continue en français langue maternelle dans les provinces de l'Atlantique de façon à favoriser le recrutement dans les programmes réguliers auprès de bassins non traditionnels.		100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
2. Formation continue et formation sur mesure dans les régions acadiennes - Levier pour identifier et répondre aux besoins ponctuels en formation continue et formation sur mesure.		75 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
3. Développement de nouveaux programmes adaptés aux régions acadiennes - Adaptation de programmes pour accès par Internet pour rejoindre une clientèle adulte déjà sur le marché du travail; développement de nouveaux programmes pour répondre aux besoins des communautés acadiennes.		175 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
4. Développement de nouvelles ententes d'articulation - Augmentation du nombre d'ententes d'articulation pour favoriser un meilleur accès aux programmes collégiaux offerts et pour augmenter le nombre de programmes collégiaux permettant une entrée rapide dans des programmes universitaires.		25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$

<b>TOTAL - POSTSECONDAIRE - COLLÉGIAL</b>	375 000 \$	425 000 \$	425 000 \$	425 000 \$
---	------------	------------	------------	------------

<b>NIVEAU</b>	<b>Postsecondaire - Universitaire</b>
---------------	---------------------------------------

<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>		<b>Accès à l'enseignement postsecondaire</b>			
<b>Indicateurs de rendement</b>		<b>Cibles de rendement</b>		<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>	
1. Nombre d'inscriptions à temps plein aux programmes  2. Nombre de sites où le programme de Baccalauréat en Éducation (B.Ed.) sera offert.  3. Nombre de programmes offerts en collaboration avec d'autres institutions.  4. Nombre de modules complémentaires de ressources pédagogiques offertes en ligne.	1. Accroître le taux d'inscription à temps plein aux programmes de 441 en 2008-2009 à 500 en 2012-2013 (Les données d'inscriptions incluent les programmes collégiaux et universitaires de façon combinée).  2. Augmenter le nombre de sites où le B.Ed. sera offert de 2 en 2008-2009 à 5 en 2012-2013.  3. Augmenter le nombre de programmes offerts en collaboration de 3 en 2008-2009 à 5 en 2012-2013.  4. Augmenter le nombre de modules complémentaires de ressources pédagogiques offertes en ligne de 0 en 2008-2009 à 40 en 2012-2013.	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>Total</b>
		2009-2010	660 000 \$	685 000 \$	1 345 000 \$
		2010-2011	635 000 \$	660 000 \$	1 295 000 \$
		2011-2012	635 000 \$	660 000 \$	1 295 000 \$
		2012-2013	635 000 \$	660 000 \$	1 295 000 \$
<i>Sous-total - Accès à l'enseignement postsecondaire</i>			2 565 000 \$	2 665 000 \$	5 230 000 \$
<b>Initiatives prévues</b>		<b>Contributions annuelles prévues par initiative</b>			
		<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>

1. Développement de nouveaux marchés - Activités ciblées de recrutement pour développer de nouveaux marchés pour contrer la baisse démographique.	500 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$
2. Baccalauréat en Éducation de 2 ans - Accès par vidéoconférence au programme dans tous les campus de l'Université Sainte-Anne.	100 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
3. Modules de ressources pédagogiques - Développement de modules de ressources pédagogiques offerts en ligne principalement dans les domaines connexes à la culture acadienne et à l'histoire de l'Acadie.	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
4. Développement de nouveaux programmes - Identification de nouveaux programmes d'intérêt potentiel (majeure en biologie et baccalauréat en gestion).	425 000 \$	375 000 \$	375 000 \$	375 000 \$
<b>NIVEAU</b>	<b>Postsecondaire - Universitaire</b>			

Initiatives prévues	Contributions annuelles prévues par initiative			
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
5 : Programme de bourses - Bourses pour encourager les étudiants à faire leurs études à temps plein en français dans un établissement francophone du Canada.	220 000 \$	220 000 \$	220 000 \$	220 000 \$
<b>TOTAL - POSTSECONDAIRE - UNIVERSITÉ</b>	1 345 000 \$	1 295 000 \$	1 295 000 \$	1 295 000 \$
	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>Total</b>
	2009-2010	860 000 \$	860 000 \$	1 720 000 \$
	2010-2011	860 000 \$	860 000 \$	1 720 000 \$
	2011-2012	860 000 \$	860 000 \$	1 720 000 \$
	2012-2013	860 000 \$	860 000 \$	1 720 000 \$
	<b>TOTAL - POSTSECONDAIRE</b>	3 440 000 \$	3 440 000 \$	6 880 000 \$

<b>OBJECTIF LINGUISTIQUE</b>		<b>Français langue seconde (FLS)</b>			
<b>NIVEAU</b>		<b>Primaire et secondaire</b>			
<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>		<b>Participation des élèves</b>			
<b>Indicateurs de rendement</b>		<b>Cibles de rendement</b>		<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>	
1. Proportion et nombre des élèves inscrits.  2. Taux de rétention des élèves entre chaque niveau d'étude.	1. Accroître de 10% la proportion (51,5%) et le nombre (68,590) des élèves inscrits en 2008-09 à (61,5%) et à (75,449 élèves) en 2012-2013.  2. Accroître le taux de rétention des élèves entre 9e et la 12e année de 19,5% en 2008-09 à 40% en 2012-2013.	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>Total</b>
		2009-2010	130 000 \$	130 000 \$	260 000 \$
		2010-2011	130 000 \$	130 000 \$	260 000 \$
		2011-2012	130 000 \$	130 000 \$	260 000 \$
		2012-2013	130 000 \$	130 000 \$	260 000 \$
<i>Sous-total - Participation des élèves</i>			520 000 \$	520 000 \$	1 040 000 \$
<b>Initiatives prévues</b>		<b>Contributions annuelles prévues par initiative</b>			
		<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>
1. Campagne publicitaire - Sondage auprès de 5 groupes d'élèves de la 6e année sur le contenu d'un site web visant à attirer l'intérêt et la participation des élèves (vidéos, jeux, musique, nouvelles, mode, etc.) hors de la salle de classe; développement du contenu du site à partir d'une évaluation des suggestions et des intérêts des élèves.		200 000 \$	-	-	-
2. Lancement et maintien du site web - Lancement en janvier 2010; maintien afin de changer le contenu.		35 000 \$	35 000 \$	35 000 \$	35 000 \$
3. Échanges culturels - Échanges et activités culturels pour permettre aux élèves du Français langue seconde d'interagir avec les communautés acadiennes et francophones; appui au curriculum provincial via les arts (musique, théâtre, etc.).		-	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
4. Génie arts Nouvelle-Écosse - Partenariat avec le secteur Français de la langue de la minorité et la Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse (FÉCANE) pour favoriser une meilleure connaissance de la langue et de la culture françaises.		25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>		<b>Offre de programmes</b>			

Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Canada	Nouvelle-Écosse	Total
1. Nombre de cours offerts en ligne.  2. Nombre de classes expérimentales.	1. Augmenter le nombre de cours offerts en ligne de 1 en 2008-2009 à 4 en 2012-2013; augmenter le nombre de cours par correspondance de 2 en 2008-2009 à 5 en 2012-2013.  2. Doubler le nombre de classes expérimentales en Français de base de 19 classes en 2008-2009 à 38 classes en 2012-2013.	2009-2010	3 170 355 \$	3 170 355 \$	6 340 710 \$
		2010-2011	3 170 355 \$	3 170 355 \$	6 340 710 \$
		2011-2012	3 170 355 \$	3 170 355 \$	6 340 710 \$
		2012-2013	3 170 355 \$	3 170 355 \$	6 340 710 \$
		<i>Sous-total - Offre de programmes</i>		12 681 420 \$	12 681 420 \$
Initiatives prévues	<b>Contributions annuelles prévues par initiative</b>				
	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	

1. Français de base - Maintien des programmes de français de base de la 4e à la 12e année dans toutes les écoles de la Province.		1 689 250 \$	1 689 250 \$	1 689 250 \$	1 689 250 \$
2. Français de base - Enrichissement des programmes de français de base par l'établissement de classes expérimentales de la 4e à la 9e année dans 38 des 409 écoles de la Province.		580 087 \$	580 087 \$	580 087 \$	580 087 \$
3. Immersion précoce, immersion tardive et immersion moyenne - Maintien des programmes d'immersion précoce, d'immersion tardive et d'immersion moyenne de la maternelle à la 12e année dans 140 des 409 écoles de la Province.		1 235 812 \$	1 235 812 \$	1 235 812 \$	1 235 812 \$
4. Enrichissement des programmes d'immersion précoce, d'immersion tardive et d'immersion moyenne - Revitalisation des programmes d'immersion précoce, d'immersion tardive et d'immersion moyenne par la formation en plusieurs matières (arts langagiers et mathématiques); achat de ressources pédagogiques; formation des enseignants.		757 433 \$	757 433 \$	757 433 \$	757 433 \$
5. Français intégré - Maintien des programmes de français intégré de la 7e à la 12e année dans 30 des 409 écoles de la Province.		956 325 \$	956 325 \$	956 325 \$	956 325 \$
6. Français intégré - Élaboration et offre d'un nouveau programme en 7e année et poursuite du développement du programme d'études de la 8e année; achat de ressources pédagogiques; formation des enseignants.		753 033 \$	753 033 \$	753 033 \$	753 033 \$
7. Traduction des programmes d'études - Développement, adaptation et traduction de nouveaux programmes d'études.		240 770 \$	240 770 \$	240 770 \$	240 770 \$
8. Intervention préventive - Formation en 2009-2010, d'un entraîneur pour l'intervention préventive pour l'immersion française; formation, dans les années subséquentes, de 4 à 8 enseignants pour travailler avec les élèves.		128 000 \$	128 000 \$	128 000 \$	128 000 \$
<b>DOMAINE DE RÉSULTATS</b>	<b>Rendement des élèves</b>				
<b>Indicateur de rendement</b>	<b>Cible de rendement</b>	<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>			
1. Nombre d'élèves ayant atteint le niveau souhaité	1. - Le nombre d'étudiants de la 9e année ayant atteint le	<b>Années</b>	<b>Canada</b>	<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>Total</b>

<p>niveau Basic Low selon l'échelle du Oral Proficiency du Nouveau-Brunswick, passera de 2 étudiants en 2008-2009 (15%) à 125 élèves (25%) en 2012- 2013<sup>1</sup>.</p> <p>- Le nombre d'étudiants en immersion à la fin de la 12e année ayant atteint le niveau B2 selon l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer (CECRL), passera de 16 élèves (14.3%) en 2008-2009 à 112 élèves (38%) en 2012-2013.</p> <p>- Le nombre d'étudiants de la 6e année en Français intensif ayant atteint le niveau Basic Low selon l'échelle Oral Provincial Interviews du Nouveau-Brunswick, passera de 109 élèves en 2008-2009 (73.6%) à 120 élèves (80%) en 2012-2013<sup>2</sup>.</p>	2009-2010	125 000 \$	125 000 \$	250 000 \$
	2010-2011	125 000 \$	125 000 \$	250 000 \$
	2011-2012	125 000 \$	125 000 \$	250 000 \$
	2012-2013	125 000 \$	125 000 \$	250 000 \$
	<i>Sous-total - Rendement des élèves</i>		500 000 \$	500 000 \$
<b>Initiatives prévues</b>	<b>Contributions annuelles prévues par initiative</b>			
	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>
1. Outils d'évaluation en Arts langagiers en 3e, 6e, 9e et 12e année - Développement de tests en lecture et écriture.	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
2. Validation d'outils d'évaluation en Arts langagiers en 3e, 6e, 9e, et 12e année - Mises à l'essai des tests avec les élèves d'immersion française; analyse des résultats.	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
3. Formation d'examineurs correcteurs - Formation des enseignants administrant le Diplôme d'études en langues française (DELF).	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
4. Bilan des évaluations - Analyse des résultats des évaluations.	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
5. Formation des enseignants - Préparation avec les enseignants des écoles dont des élèves participeront à l'appréciation à partir de l'instrument Diplôme d'études en langue française (DELF).	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$

<sup>1</sup> - 2008-2009 : données basées sur un échantillon de 13 élèves; 2012-2013 : données basées sur un échantillon de 500 élèves.

<sup>2</sup> - 2008-2009 : données basées sur un échantillon de 149 élèves; 2012-2013 : données basées sur un échantillon de 150 élèves.

DOMAINE DE RÉSULTATS		Milieux scolaires enrichis				
Indicateurs de rendement		Cibles de rendement		Investissements prévus par domaine de résultats		
1. Nombre d'échanges entre groupes linguistiques	1. Tripler le nombre de participants au programme d'échange avec le Québec pour les élèves de niveau secondaire 2e cycle de 11 en 2008-2009 à 33 en 2012-2013.	Années	Canada	Nouvelle-Écosse	Total	
		2009-2010	102 000 \$	102 000 \$	204 000 \$	
		2010-2011	102 000 \$	102 000 \$	204 000 \$	
		2011-2012	102 000 \$	102 000 \$	204 000 \$	
		2012-2013	102 000 \$	102 000 \$	204 000 \$	
		<i>Sous-total - Milieux scolaires enrichis</i>		408 000 \$	408 000 \$	816 000 \$
<b>Initiatives prévues</b>		<b>Contributions annuelles prévues par initiative</b>				
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	
1. Programme d'échange Québec / Nouvelle-Écosse - Coordination du programme, d'une durée de 3 mois pour chaque groupe; recrutement des élèves, planification des déplacements et de l'hébergement.		20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	
2. Français pour l'avenir et Viewfinders - Participation de 250 élèves aux sessions du Français pour l'avenir et Viewfinders.		10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	
3. Camps d'été d'immersion française - Camps offerts aux élèves de l'immersion française et du Français de base.		94 000 \$	94 000 \$	94 000 \$	94 000 \$	
4. Montors en littératie - Service de montors en Français de base dans tous les conseils scolaires anglophones de la Province.		58 900 \$	80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$	
5. Transfert de fonds au CMEC - Fonds pour un moniteur de langue participant au programme Odysée.		21 100 \$	-	-	-	

DOMAINE DE RÉSULTATS		Appui au personnel éducatif et recherche			
Indicateurs de rendement	Cibles de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
<p>1. Pourcentage et nombre d'écoles dont le personnel a bénéficié d'activités de formation continue et de perfectionnement</p> <p>2. Nombre de participants d'été pour enseignants, directions d'écoles, conseillers en orientation et bibliothécaires.</p>	<p>1. Augmenter le nombre de participants aux sessions de formation et de perfectionnement en Français de base de 22 en 2008-2009 à 150 ou plus en 2012-2013.</p> <p>2. Augmenter le nombre de participants suivant, au cours de l'été, de la formation et / perfectionnement de 150 en 2008-2009 à 200 participants en 2012-2013</p>	Années	Canada	Nouvelle-Écosse	Total
		2009-2010	80 000 \$	80 000 \$	160 000 \$
		2010-2011	80 000 \$	80 000 \$	160 000 \$
		2011-2012	80 000 \$	80 000 \$	160 000 \$
		2012-2013	80 000 \$	80 000 \$	160 000 \$
<i>Sous-total - Appui au personnel éducatif et recherche</i>			320 000 \$	320 000 \$	640 000 \$
Initiatives prévues		Contributions annuelles prévues par initiative			
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
1. Formation en littératie - Formation pour les responsables de programmes en français langue seconde sur les observations des stratégies de littératie employées; instituts d'été pour les enseignants du Français de base, Immersion tardive et Français intégré sur les stratégies de littératie; sessions sur les stratégies de littératie et la différenciation avec des équipes de <i>Leadership</i> dans les conseils scolaires.		60 000 \$	80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$
2. Appui aux enseignants en numératie - Développement des banque de ressources en mathématiques; développement d'un site web en français en appui au programme de mathématique de la maternelle à la 9e année.		60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$
3. Cours de perfectionnement en ligne - Série de 3 sessions par année avec 10 à 12 enseignants par session pour développer leurs compétences langagières par l'entremise d'une plateforme sur Internet; utilisation des descripteurs du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) afin d'évaluer leurs compétences langagières.		20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
4. Projets de recherche - Avenir du Français intensif. Étude visant à examiner, entre autres, les procédures utilisées pour faire des entrevues avec les élèves de la 6e année, les données de test écrits, la façon de mener des entrevues avec des parents et enseignants, les coûts associés au programme, etc. et ce afin d'aider le Ministère à prendre une décision sur l'avenir du programme.		20 000 \$	-	-	-
		Années	Canada	Nouvelle-Écosse	Total

	2009-2010	3 607 355 \$	3 607 355 \$	7 214 710 \$
	2010-2011	3 607 355 \$	3 607 355 \$	7 214 710 \$
	2011-2012	3 607 355 \$	3 607 355 \$	7 214 710 \$
	2012-2013	3 607 355 \$	3 607 355 \$	7 214 710 \$
	<b>TOTAL - PRIMAIRE ET SECONDAIRE</b>	14 429 420 \$	14 429 420 \$	28 858 840 \$

NIVEAU		Postsecondaire			
DOMAINE DE RÉSULTATS		Appui au personnel éducatif et recherche			
Indicateurs de rendement		Cibles de rendement		Investissements prévus par domaine de résultats	
		Années	Canada	Nouvelle-Écosse	Total
1. Nombre de bourses disponibles aux futurs enseignants.  2. Nombre de bourses disponibles aux enseignants.	1. Doubler le nombre de bourses accordées aux futurs enseignants de 6 en 2008-2009 à 12 en 2012-2013.  2. Augmenter le nombre de bourses d'études offertes aux enseignants de français langue seconde de 56 en 2009 à 67 en 2013	2009-2010	154 000 \$	154 000 \$	308 000 \$
		2010-2011	154 000 \$	154 000 \$	308 000 \$
		2011-2012	154 000 \$	154 000 \$	308 000 \$
		2012-2013	154 000 \$	154 000 \$	308 000 \$
			616 000 \$	616 000 \$	1 232 000 \$
Initiatives prévues		Contributions annuelles prévues par initiative			
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
1. Bourses aux futurs enseignants - Bourses aux finissants sélectionnés du programme de baccalauréat en éducation pour travailler deux années dans un conseil scolaire.		136 000 \$	136 000 \$	136 000 \$	136 000 \$
2. Bourses d'études aux enseignants - Bourses aux participants aux programmes de spécialisation en ressource et en pédagogie Français langue seconde.		172 000 \$	172 000 \$	172 000 \$	172 000 \$

Tableau sommaire

Français langue de la minorité (FLM)					
	Domaines de résultats	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Années	Fédéral	Nouvelle-Écosse	Total
		2009-2010	256 000 \$	256 000 \$	512 000 \$
		2010-2011	256 000 \$	256 000 \$	512 000 \$
		2011-2012	256 000 \$	256 000 \$	512 000 \$
		2012-2013	256 000 \$	256 000 \$	512 000 \$
		<b>Sous-total - Participation des élèves</b>	<b>1 024 000 \$</b>	<b>1 024 000 \$</b>	<b>2 048 000 \$</b>
		2009-2010	1 754 525 \$	1 754 525 \$	3 509 050 \$
		2010-2011	1 754 525 \$	1 754 525 \$	3 509 050 \$
		2011-2012	1 754 525 \$	1 754 525 \$	3 509 050 \$
		2012-2013	1 754 525 \$	1 754 525 \$	3 509 050 \$
		<b>Sous-total - Offre de programmes</b>	<b>7 018 100 \$</b>	<b>7 018 100 \$</b>	<b>14 036 200 \$</b>
		2009-2010	620 000 \$	620 000 \$	1 240 000 \$
		2010-2011	620 000 \$	620 000 \$	1 240 000 \$
		2011-2012	620 000 \$	620 000 \$	1 240 000 \$
		2012-2013	620 000 \$	620 000 \$	1 240 000 \$
		<b>Sous-total - Rendement des élèves</b>	<b>2 480 000 \$</b>	<b>2 480 000 \$</b>	<b>4 960 000 \$</b>
		2009-2010	366 200 \$	366 200 \$	732 400 \$
		2010-2011	366 200 \$	366 200 \$	732 400 \$
		2011-2012	366 200 \$	366 200 \$	732 400 \$
		2012-2013	366 200 \$	366 200 \$	732 400 \$
		<b>Sous-total - Milieux scolaires enrichis</b>	<b>1 464 800 \$</b>	<b>1 464 800 \$</b>	<b>2 929 600 \$</b>
		2009-2010	40 000 \$	40 000 \$	80 000 \$
		2010-2011	40 000 \$	40 000 \$	80 000 \$
		2011-2012	40 000 \$	40 000 \$	80 000 \$
		2012-2013	40 000 \$	40 000 \$	80 000 \$

		<b>Sous-total - Appui au personnel éducatif et recherche</b>	<b>160 000 \$</b>	<b>160 000 \$</b>	<b>320 000 \$</b>	
		2009-2010	200 000 \$	175 000 \$	375 000 \$	
		2010-2011	225 000 \$	200 000 \$	425 000 \$	
		2011-2012	225 000 \$	200 000 \$	425 000 \$	
		2012-2013	225 000 \$	200 000 \$	425 000 \$	
		<b>Sous-total - Accès à l'enseignement postsecondaire-collégial</b>	<b>875 000 \$</b>	<b>775 000 \$</b>	<b>1 650 000 \$</b>	
		2009-2010	660 000 \$	685 000 \$	1 345 000 \$	
		2010-2011	635 000 \$	660 000 \$	1 295 000 \$	
		2011-2012	635 000 \$	660 000 \$	1 295 000 \$	
		2012-2013	635 000 \$	660 000 \$	1 295 000 \$	
		<b>Sous-total - Accès à l'enseignement postsecondaire-universitaire</b>	<b>2 565 000 \$</b>	<b>2 665 000 \$</b>	<b>5 230 000 \$</b>	
		2009-2010	3 896 725 \$	3 896 725 \$	7 793 450 \$	
		2010-2011	3 896 725 \$	3 896 725 \$	7 793 450 \$	
		2011-2012	3 896 725 \$	3 896 725 \$	7 793 450 \$	
		2012-2013	3 896 725 \$	3 896 725 \$	7 793 450 \$	
		<b>TOTAL - FRANÇAIS LANGUE DE LA MINORITÉ (FLM)</b>	<b>15 586 900 \$</b>	<b>15 586 900 \$</b>	<b>31 173 800 \$</b>	
<b>Français langue seconde (FLS)</b>						
		<b>Domaines de résultats</b>	<b>Investissements prévus par domaine de résultats</b>			
			<b>Années</b>	<b>Fédéral</b>	<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>Total</b>
			2009-2010	130 000 \$	130 000 \$	260 000 \$
			2010-2011	130 000 \$	130 000 \$	260 000 \$
			2011-2012	130 000 \$	130 000 \$	260 000 \$
			2012-2013	130 000 \$	130 000 \$	260 000 \$
			<b>Sous-total - Participation des élèves</b>	<b>520 000 \$</b>	<b>520 000 \$</b>	<b>1 040 000 \$</b>
			2009-2010	3 170 355 \$	3 170 355 \$	6 340 710 \$
			2010-2011	3 170 355 \$	3 170 355 \$	6 340 710 \$
			2011-2012	3 170 355 \$	3 170 355 \$	6 340 710 \$
			2012-2013	3 170 355 \$	3 170 355 \$	6 340 710 \$
			<b>Sous-total - Offre de programmes</b>	<b>12 681 420 \$</b>	<b>12 681 420 \$</b>	<b>25 362 840 \$</b>
			2009-2010	125 000 \$	125 000 \$	250 000 \$
			2010-2011	125 000 \$	125 000 \$	250 000 \$

	2011-2012	125 000 \$	125 000 \$	250 000 \$
	2012-2013	125 000 \$	125 000 \$	250 000 \$
	<b>Sous-total - Rendement des élèves</b>	<b>500 000 \$</b>	<b>500 000 \$</b>	<b>1 000 000 \$</b>
	2009-2010	102 000 \$	102 000 \$	204 000 \$
	2010-2011	102 000 \$	102 000 \$	204 000 \$
	2011-2012	102 000 \$	102 000 \$	204 000 \$
	2012-2013	102 000 \$	102 000 \$	204 000 \$
	<b>Sous-total - Milieux scolaires enrichis</b>	<b>408 000 \$</b>	<b>408 000 \$</b>	<b>816 000 \$</b>
	2009-2010	80 000 \$	80 000 \$	160 000 \$
	2010-2011	80 000 \$	80 000 \$	160 000 \$
	2011-2012	80 000 \$	80 000 \$	160 000 \$
	2012-2013	80 000 \$	80 000 \$	160 000 \$
	<b>Sous-total - Appui au personnel éducatif et recherche</b>	<b>320 000 \$</b>	<b>320 000 \$</b>	<b>640 000 \$</b>
	2009-2010	154 000 \$	154 000 \$	308 000 \$
	2010-2011	154 000 \$	154 000 \$	308 000 \$
	2011-2012	154 000 \$	154 000 \$	308 000 \$
	2012-2013	154 000 \$	154 000 \$	308 000 \$
	<b>Sous-total - postsecondaire - Appui au personnel éducatif et recherche</b>	<b>616 000 \$</b>	<b>616 000 \$</b>	<b>1 232 000 \$</b>
	2009-2010	3 761 355 \$	3 761 355 \$	7 522 710 \$
	2010-2011	3 761 355 \$	3 761 355 \$	7 522 710 \$
	2011-2012	3 761 355 \$	3 761 355 \$	7 522 710 \$
	2012-2013	3 761 355 \$	3 761 355 \$	7 522 710 \$
	<b>TOTAL - FRANÇAIS LANGUE SECONDE (FLS)</b>	<b>15 045 420 \$</b>	<b>15 045 420 \$</b>	<b>30 090 840 \$</b>
	2009-2010	7 658 080 \$	7 658 080 \$	15 316 160 \$
	2010-2011	7 658 080 \$	7 658 080 \$	15 316 160 \$
	2011-2012	7 658 080 \$	7 658 080 \$	15 316 160 \$
	2012-2013	7 658 080 \$	7 658 080 \$	15 316 160 \$
	<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>30 632 320 \$</b>	<b>30 632 320 \$</b>	<b>61 264 640 \$</b>